

VIVRE

A



# MOUTHIERS-SUR-BOËME

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Septembre 87

### I-BUDGET SUPPLEMENTAIRE

#### 1. SECTION FONCTIONNEMENT:

556 500F de recettes dont 446 200F d'excédent de la gestion 86 ont été répartis en dépense selon le tableau ci-joint.

A noter qu'en prévision de l'ouverture du Foyer Résidence pour Personnes Agées ont été inscrites des sommes aussi bien en recettes qu'en dépenses, en particulier pour l'alimentation.

#### 2. SECTION INVESTISSEMENT :

322 510 F (20 000F de recettes supplémentaires de TVA et 302 510F de prélèvement sur le fonctionnement) permettant de pourvoir au déficit d'investissement de 1986 (219 510F) d'aborder les dépenses de matériel (20 000F), de voirie (20 000F) et de

travaux pour la salle des fêtes (60 000F).

### II-LOGEMENT DU DIRECTEUR

Un avant-projet nous est proposé. Devant l'opinion favorable émise par le Conseil Municipal, il est demandé à l'architecte, M. GENAUD, de poursuivre.

### III-DROIT DE PREEMPTION DE LA COMMUNE

Une directive départementale nous informe que dans l'avenir, les communes auront le droit de préemption lors d'une vente de terrain situé en zone U et Na, sur simple délibération du Conseil Municipal. La commune de MOUTHIER donne un avis favorable à cette mesure.

### IV-T.I.L.

Une prolongation légale de 6 Mois est accordée au T.I.L. actuellement employé par la commune, pour les travaux de voirie.

## LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Vendredi 18 Septembre dans la soirée, ont été remis leurs prix aux lauréats des concours des maisons, jardins et fermes fleuries : pots de fleurs et plantes vertes fournis par Messieurs STADLER et COURALET, horticulteurs, par ailleurs membres du jury. Monsieur le Maire a adressé ses remerciements à toutes les personnes qui, grâce à leurs efforts, améliorent le cadre de vie de tous en cultivant des fleurs.

Une petite exposition de vues de TALMONT se voulant incitative pour fleurir le pied des murs

côté voie publique ce qui serait une solution particulièrement efficace.

Un vin d'honneur a clos la manifestation.

Signalons que Madame HOUCARD a été mise hors concours depuis plusieurs années.

Par ailleurs, nous donnons à nouveau le résultat du concours des fermes fleuries, la technique défailante l'ayant quelque peu escamoté sur le dernier bulletin municipal 1° prix Mme DEVIGNE, 2° Mme TROUBAT, 3° Mme GAUTHIER Ginette, 4° MME NICOLEAU Brigitte, 5° ex Mme AUBRON, Mme BASLAND Yvette, 7° Mme GUIBRETEAU, 8° Mme GROLLEAU.



# BUDGET SUPPLEMENTAIRE

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	Descriptif	PRIMITIF	DEPENSE → AOUT	PROCES-VERBAUX → AOUT
	<b>00 Structures financières</b>	<b>235 000</b>	<b>296 685</b>	<b>40 000</b>
000	Primes d'assurance et d'obligations	500	903	500
001	Assurances	350 000	294 091	102 000
002	Indemnités	1 500	406	3 000
003	Charges	10 000	513	
004	Contributions	55 000	27 331	20 000
005	Produits d'activités annexes	20 000	42 257	2 000
006	Recettes de vente	30 000	17 562	5 000
007	Recettes de location	27 000	47 072	1 500
008	Recettes de services	1 000	0	
009	Autres recettes			
	<b>01 Frais de personnel</b>	<b>1 330 000</b>	<b>906 351</b>	<b>80 000</b>
010	Salaires et traitements	910 000	619 680	50 000
011	Allocations de personnel temporaire	30 000	620	
012	Charges sociales	70 000	52 578	
013	Indemnités de congés et services annuels	320 000	224 974	30 000
014	Frais de déplacement			
015	Frais de formation			
	<b>2. Travaux et loyers</b>	<b>13 000</b>	<b>1 265</b>	<b>1 000</b>
020	Travaux de maintenance	1 000	330	
021	Loyers de locaux et de bureaux	4 300	735	1 000
022	Loyers de locaux commerciaux	2 900	0	
023	Primes de location et d'amortissement	1 500	0	
024	Travaux de réparation			
025	Autres travaux			
	<b>03 Frais de matériel et de fournitures</b>	<b>310 000</b>	<b>285 823</b>	<b>25 990</b>
030	Matériel, fournitures et de bureau	10 000	0	
031	Matériel de bureau	80 000	10 766	
032	Matériel de transport	100 000	57 211	
033	Matériel de maintenance, outillage et matériel	30 000	26 050	
034	Matériel de matériel de transport	6 000	3 226	5 990
035	Matériel de matériel de transport			
036	Matériel de matériel de transport	20 000	34 475	20 000
037	Matériel de matériel de transport	90 000	72 567	
038	Matériel de matériel de transport	20 000	34 273	
039	Matériel de matériel de transport			

Articles	Descriptif	PRIMITIF	DEPENSE → AOUT	PROCES-VERBAUX → AOUT
	<b>04 Participations et cotisations</b>	<b>523 000</b>	<b>380 940</b>	<b>5 000</b>
0401	Cotisations pour dépenses d'activités	118 000	0	
0402	Frais de gestion des lots communaux		1	
0403	Cotisations municipales			
0404	Cotisations pour services d'incendie	149 000	133 783	5 000
0405	Participations à charges communales	305 000	247 156	
0406	Frais de gestion de sociétés d'énergie			
0407	Autres participations et cotisations de			
0408	Remboursements de frais d'entretien			
0409	Autres participations de services			
	<b>05 Abonnements - Subventions</b>	<b>388 000</b>	<b>342 065</b>	<b>15 000</b>
050	Abonnements	15 000	7 000	
051	Primes, secours et dons			
052	Subventions	373 000	335 065	15 000
053	Versements au CAS 0-matière transport			
	<b>06 Frais de gestion générale</b>	<b>341 000</b>	<b>238 725</b>	<b>25 000</b>
060	Frais de circulation	30 000	24 229	20 000
061	Frais de transport	170 000	152 833	
062	Impôts, taxes et contributions de	5 000	7 139	
063	Documentation générale	5 000	2 322	
064	Frais de P.T.T.	25 000	14 862	5 000
065	Frais de postes et de communications	5 000	15 760	
066	Ind. de location de matériel et de	80 000		
067	Frais de location de matériel et de			
068	Matériel de transport	1 000	0	
	<b>07 Frais financiers</b>	<b>505 000</b>	<b>203 792</b>	<b>30 000</b>
071	Intérêts	135 000	203 392	
072	Frais financiers divers			
073	Frais d'émission et de remboursement			
074	Charges des services communaux			
075	Dotations des réserves (1)	30 000	0	30 000
076	Dotations des réserves à responsabilité de			
	<b>08 Revenus des sociétés, et de</b>			
	<b>09 Charges exceptionnelles</b>			
	<b>10 Charges extraordinaires</b>			
020	Dotations de fonctionnement reporté			
021	Frais annuels			
022	Adaptations de dépenses	264 000	0	302 570
	<b>11 Frais, pour dépenses d'ir-</b>	<b>4 469 000</b>	<b>1</b>	<b>552 500</b>

### LOTISSEMENTS SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les co-lotis des lotissements privés ou publics sont informés que la loi du 6 Janvier 86 relative à diverses simplifications administratives pose le principe de la disparition automatique des règles de droit public spécifiques aux lotissements de plus de 10 ans et aux groupes d'habitation antérieurs

au 1.1.78 au profit de règlement du POS dès lors que ce dernier est approuvé. Les co-lotis ont la faculté de solliciter auprès de la Mairie par courrier recommandé avec accusé de réception et à la majorité légale, le maintien des règles particulières à leur lotissement.





# M.J.C

## IN F O S



Lorsque s'ouvre une nouvelle saison, il est d'usage d'établir une sorte de catalogue des activités offertes. C'est ce qu'a voulu faire la M.J.C. de MOUTHIER en réalisant un dépliant dans lequel ont été rassemblés tous les renseignements utiles aux membres de l'association. D'une part, et à tous ceux qui pensent adhérer, d'autre part. Comme toujours, de petites erreurs ou des changements de dernière minute se sont glissés dans cet ensemble de données : nous prions les utilisateurs de bien vouloir nous en excuser; les responsables d'activités, qui jouent parfois un rôle ingrat mais parfaitement indispensable, pourront apporter toutes rectifications permettant la bonne marche de la maison M.J.C, bonne marche dont nous sommes évidemment très soucieux.

La saison 87-88 s'ouvre sur un constat : la MJC présente à ses adhérents un important volet d'activités que l'on peut classer en deux catégories, celles qui ont déjà une vie intense et qui voient augmenter de façon conséquente le nombre de leurs adhérents, et celles qui sont en train de se créer, de chercher leur voie et de se donner des habitudes. A toutes, bien entendu, les membres du bureau sont prêts à apporter le soutien constant et l'appui "logistique" dont elles peuvent avoir besoin.

A côté de cette permanence qui compose le fondement même de la MJC, un certain nombre d'opérations ponctuelles et de spectacles sont prévus dans l'année: ils ne sont pas seulement envisagés dans le but de justifier la prétention à

la culture de notre association, mais bien pour offrir aux habitants de notre commune et à nos voisins, la possibilité de voir venir, à leurs portes des gens de qualité et des divertissements qui sortent un peu de l'ordinaire. Notre village possède à présent la plus grosse partie des équipements qui lui sont nécessaires, et ce qui lui manque encore est en voie de réalisation. Equipement qui nous est envié et dont on peut s'enorgueillir d'autant que, par une saine utilisation du jeu des subventions, le budget n'en est pas insupportablement atteint.

Enfin, et c'est important de la signaler, de nouvelles activités sont à l'étude, les difficultés venant le plus souvent, de leur financement. Dans ce domaine des nouvelles créations, les membres du bureau sont évidemment toujours prêts à étudier toutes les suggestions, quelles qu'elles puissent être. Voilà, au seuil de cette nouvelle saison, il ne reste plus qu'à espérer que chacun trouve, au sein de sa MJC, ce qu'il souhaite y trouver : la possibilité de se réaliser et de rencontrer ses propres passions.

### CLUB INFORMATIQUE

Le Club Informatique va reprendre ses activités. Il est fait appel à candidature pour un animateur puisque M. COUVRET a décidé de cesser cette année. Prendre contact avec M. LATHIERE (Tel. 45.97.92.53, le soir). Le Club fonctionnera différemment. Ces deux dernières années ont été consacrées à la programmation en basic. Cette année plusieurs modules sont prévus, d'une durée de 4 à 6 séances. Donc, chacun pourra choisir le ou les modules l'intéressant, sans être obligé de suivre les cours pendant une année.

#### Modules envisagés :

- initiation au basic
- basic : perfectionnement, orientation calculs, orientation chaînes de caractères, orientation graphisme.
- traitement de texte
- tableur
- gestion de fichier
- utilisation d'un logiciel de dessin
- utilisation des logiciels de l'école
- logiciels de jeux.

Les anciens adhérents du club auront aussi la possibilité de poursuivre la programmation à leur gré et dans les domaines leur convenant.

Afin d'organiser le fonctionnement du Club :

- jours et heures des activités,
- calendrier des modules, etc..., il serait nécessaire que toutes les personnes intéressées assistent à la réunion qui se tiendra le samedi 3 Octobre à 10 H 15 à la Maison Pour Tous.

L'activité PATRIMOINE tiendra sa première réunion le samedi 3 Octobre à 17 H à la Maison Pour Tous (salle des réunions).

## Les activités

Les horaires des cours de danse sont modifiés par rapport aux dépliant distribués. Voici les nouveaux horaires:

Danse enfants (filles et garçons); danse contemporaine à partir de 5 ans, le mercredi et le samedi à 10h; danse classique le mercredi à 15h. Responsable: F. Vigneud. Cotisation: 240F par trimestre. Premier cours: mercredi 30 septembre.

Danse jazz adulte animée par Cécile Forgon le mercredi de 19h à 20h30. Cotisations: moins de 15 ans, 270F, plus de 15 ans, 300F. Premier cours le 30 septembre.

Volley-ball: cette activité sportive placée sous le signe de la détente et animée par V. Ramme se tiendra près du terrain de football.

Ping-pong: l'entraînement aura lieu le mardi et le vendredi à 20h30. Responsable: J. Van Den Busche.

Cyclotourisme: le départ se fera le dimanche matin devant le siège de la MJC. Responsable: R. Bregesca.

Patrimoine: avec Alain Porte on pourra découvrir les sites historiques de la commune.

Le labo photo dont le responsable est B. Braud est disponible tous les jours; des rencontres peuvent être programmées.

Informatique: le mardi, le mercredi et le vendredi à 20h30 et le samedi à 17h on pourra s'initier à la micro-informatique, les langages, la programmation. Responsable: J. Lathière. Cotisation: 25F par an.

Guitare: deux heures de cours le lundi de 19h30 à 22h30 seront assurées par J.C. Audouin sous la responsabilité de N. Bregier. Cotisation: 600F par trimestre.

## CALENDRIER DES FETES

OCTOBRE 87

**SAMEDI 3** : soirée dansante des parents d'élèves en association avec l'EASSK

**SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11** : Frairie des vendanges.

**SAMEDI 31** :

Dîner dansant de la section football.

### AVIS

Une habitante du rosier a perdu un chien loup sans collier, avec une oreille cassée. Au cas où vous le trouveriez, prévenir la Mairie de MOUTHIERS.

Une entreprise de MOUTHIERS ouvre un service de dépannage rapide, en électricité plomberie, électroménager. A cette occasion, une vente promotionnelle aura lieu jusqu'au 30 Octobre 87, sur tout le matériel électroménager.

### NUISANCES AERIENNES

Suite à de nombreuses plaintes, la Mairie a envoyé un courrier à la Base Aérienne de COGNAC pour signaler les nuisances occasionnées par le passage fréquent et bruyant d'appareils. Le Colonel commandant la base nous répond avoir transmis notre courrier au Commandant de la 3<sup>e</sup> Région pour suite à donner.

Comité des fêtes. — Dimanche 30 août, avait lieu à Mouthiers un ball-trap avec la participation de 58 tireurs pour 21 concours. Les gagnants de cette magnifique journée encadrée sont les suivants. Coupe des chasseurs: 1. M. Dupont; 2. M. Marchaisse; 3. M. Giran. Coupe du comité des fêtes: 1. M. Troussicot; 2. M. Vinst; 3. M. Lombor.

De nombreux lots ont été attribués. Les organisateurs remercient tous les participants ainsi que les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée.

Toujours dynamiques, les membres du comité qui organisent prochainement une exposition de collections amateurs font appel aux collectionneurs même les plus modestes qui désiraient faire connaître leur passion du timbre-poste aux cartes postales, poupées, voitures miniatures, etc.

Dîner dansant. — L'association EASSK (échanges et amitiés avec les Sebas et Benebnooma de Koudougou) et le conseil local des parents d'élèves de Mouthiers organiseront le samedi 3 octobre à la salle polyvalente un dîner dansant (part.). Au cours de cette soirée, vous pourrez assister à un spectacle de danses et musiques africaines par le groupe des Seba.